

CERTIFICAT DE CAPACITÉ D'ORTHOPHONISTE

Semestre 10**UE 6.8 Stage clinique 4****Présentation**

L'étudiant intègre un service ou un cabinet libéral où il devra tenir une place de soignant sous la supervision de son maître de stage. Il a accès aux dossiers et sera affecté au suivi d'un ou de plusieurs patients. Les activités réalisées sont en cohérence avec les compétences à acquérir concernant l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet thérapeutique.

7 crédits ECTS

Volume horaire

Stages : 260h

- > Présence et participation aux évaluations et aux interventions orthophoniques
- > Choix du matériel, des outils et des modalités
- > Préparation d'activités cliniques et de séances de soins
- > Consultation et analyse des dossiers

Objectifs

La posture de l'étudiant est une posture professionnelle sous supervision du maître de stage. Cette supervision vise l'acquisition progressive de l'autonomie de l'étudiant dans sa pratique clinique.

Permettre à l'étudiant de se confronter à la pratique clinique de l'orthophonie en autonomie et de la maîtriser :

- > Autonomie professionnelles, décision, planification, positionnement, bilan, évaluation et diagnostic
- > Élaboration d'un projet thérapeutique et mise en œuvre
- > Tenue d'un dossier de soins, relations interprofessionnelles, partenariat et collaboration
- > Respect des obligations et procédures institutionnelles
- > Respect des règles éthiques et déontologiques

Pré-requis nécessaires

UE Stages précédentes : 6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 6.5, 6.6, 6.7